



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2026-22

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillain de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (36)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER (1)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Jean-Jacques LECAT (1)

DEL2026-22 Installation du Conseil Communautaire

Rapporteur : Jean-Claude CORMONT (Doyen d'âge)

Conformément à l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la procédure exige « qu'à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge ».

Le Doyen d'âge est Monsieur Jean-Claude CORMONT.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur CORMONT, qui a déclaré les membres du Conseil Communautaire cités ci-dessous (présents et/ou absents) installés dans leurs fonctions.

Suite au scrutin des élections municipales du 15 mars dernier, il convient de procéder à l'installation des conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Il est rappelé que :

- le nombre de sièges du Conseil communautaire et leur répartition entre communes sont fixés par un arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2025,
- les conseillers communautaires :
 - o Dans les communes de plus de 1000 habitants : ils sont élus en même temps que les conseillers municipaux,
 - o dans les communes de moins de 1000 habitants : ils sont les conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau,
- chaque commune représentée par un seul conseiller communautaire dispose d'un suppléant dont la désignation est prévue par la loi.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20/10/2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre,

Vu les élections municipales du 15 mars 2026,

Vu la désignation des délégués des communes formant la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et précisé dans les statuts de la Communauté de Communes,

Vu les articles L 2122-7 et suivants et L 2122-8 et 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après que le président de séance a constaté que le quorum est atteint, il :

- **déclare** installés, l'ensemble des délégués dans leurs fonctions au sein du Conseil communautaire conformément à la liste ci-dessous.

Monsieur	BUREAU	Michel	Attichy
Madame	CARLIER	Danielle	Attichy
Monsieur	DEMORY	Bruno	Attichy
Monsieur	JAFFRE	Didier	Attichy
Monsieur	POTIER	Michel	Autrêches
Monsieur	FRERE	Etienne	Berneuil-sur-Aisne
Madame	DUMEZ	Ludivine	Berneuil-sur-Aisne
Monsieur	SUPERBI	Franck	Bitry
Monsieur	DEBLOIS	Christian	Chelles
Monsieur	CORMONT	Jean-Claude	Couloisy
Madame	CHEVOT	Nathalie	Courtieux
Monsieur	de FRANCE	Guillain	Croutoy
Monsieur	BOURGEOIS	Renaud	Cuise-La-Motte
Madame	LEWANDOWSKI	Peggy	Cuise-La-Motte
Monsieur	CRETE	Christophe	Cuise-La-Motte
Madame	PANIZ	Dominique	Cuise-La-Motte
Monsieur	LEQUIEN	Julien	Cuise-La-Motte
Monsieur	SARKÖZY	Thierry	Hautefontaine
Monsieur	LOUBES	Yves	Jaulzy
Monsieur	BOUCHEZ	Jean-Marie	Jaulzy
Madame	BROCVIELLE	Anne	Moulin-Sous-Touvent
Monsieur	MORIN	Alain	Nampcel
Madame	DEMOUY	Florence	Pierrefonds
Monsieur	RIBEIRO	Romain	Pierrefonds
Madame	DEFOSSEZ	Hélène	Pierrefonds
Monsieur	LÜDER	Joachim	Pierrefonds
Monsieur	LECAT	Jean-Jacques	Rethondes
Monsieur	BARGADA	Laurent	Saint-Crépin-aux-Bois
Madame	ROZIER	Amandine	Saint-Etienne-Roilaie
Monsieur	LEMMENS	Michaël	Saint-Pierre-Lès-Bitry
Monsieur	GOURDON	Jean-Louis	Tracy-le-Mont
Madame	BRASSEUR	Jocelyne	Tracy-le-Mont
Madame	MULTON	Valérie	Tracy-le-Mont
Monsieur	CAUDRON	Patrice	Tracy-le-Mont
Monsieur	PILET	Pascal	Trosly-Breuil
Madame	PARMENTIER	Virginie	Trosly-Breuil
Monsieur	GOUPIL	Sylvain	Trosly-Breuil
Madame	LAHOICHE	Sabine	Trosly-Breuil

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	37
Nombre de suffrages exprimés :	37
Pour :	37 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillain de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	25 mars 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

